

RUGBYPHOBIE Peur de la violence au rugby

*Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11*

Peur de voir ou de pratiquer le rugby à cause de sa violence.

La **question de la violence dans le rugby** suscite de vifs débats, car ce sport repose par définition sur un engagement physique intense, des impacts lourds et des plaquages. La frontière entre la rudesse réglementaire et la violence illégitime fait l'objet d'une surveillance accrue de la part des instances nationales et internationales.

Au rugby, les chocs sont de plus en plus violents.

1. La violence sur le terrain : du folklore à la tolérance zéro

Pendant des décennies, des gestes illicites comme les « marrons » (coups de poing), les « fourchettes » (doigts dans les yeux) ou les bagarres générales faisaient presque partie du folklore du rugby, particulièrement en France.

Aujourd'hui, l'**arbitrage vidéo (TMO)** au niveau professionnel a rendu ces agressions physiques délibérées très rares. Les sanctions sont immédiates (cartons rouges) et suivies de lourdes suspensions de la part des commissions de discipline. Au niveau amateur, bien que des incidents et des bagarres éclatent encore parfois, les mentalités évoluent pour rejeter ces comportements hors du jeu.

2. Le défi de la "violence involontaire" : chocs et commotions

La nature des joueurs a changé : ils sont devenus plus athlétiques, plus lourds et plus rapides, rendant les impacts parfois dévastateurs.

- **Les traumatismes cérébraux** : Le cumul des commotions cérébrales suscite une immense inquiétude pour la santé des joueurs à long terme. Une action en justice de grande ampleur regroupe d'ailleurs des centaines d'anciens joueurs atteints de troubles neurologiques chroniques.
- **Le changement des règles** : Pour contrer ce danger, World Rugby adapte continuellement ses règlements (interdiction des plaquages au-dessus de la ligne des épaules, abaissement de la ligne de plaquage dans le monde amateur) afin d'éviter les contacts tête contre tête.

3. Les dérives hors du terrain et le plan de la FFR

La violence concerne aussi le comportement extra-sportif (incivilités en tribunes, violences verbales ou agressions envers les arbitres). Face à une hausse constatée des infractions disciplinaires en amateur ces dernières années, la Fédération Française de Rugby (FFR) a déployé un **plan global de lutte contre les violences et les incivilités**.

Ce dispositif s'articule autour de quatre axes majeurs :

- **La sensibilisation et la formation** des éducateurs, bénévoles et joueurs dès les écoles de rugby.

- **Le durcissement des règlements** avec la création de la notion d'« atteinte à l'intérêt supérieur du rugby » pour sanctionner les comportements qui ternissent l'image de ce sport.
- **L'élargissement des sanctions** financières et sportives, incluant une meilleure prise en compte de la récidive.
- **La mise en place de plateformes de signalement** (comme « J'Alerte ») pour faciliter la dénonciation des violences physiques, verbales ou sexuelles.